

Evolution de taux de desserte en eau potable

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
National	29,41	31,13	32,85	34,71	26,48	37,45	37,87	37,13	38,96	42,10
Rural	22,20	24,04	25,33	27,24	29,47	30,09	31,55	34,96	34,11	38,15
Urbain	54,92	56,21	59,45	61,13	61,29	63,49	60,24	57,32	56,14	56,17

CONCEPTS ET DEFINITIONS EAU POTABLE

1- Milieu urbain : la Capitale, les chefs lieux de province et les chefs lieux de fivondronana.

Milieu rural : Le reste des régions

La notion d'urbain ou de rural a été celle définie avec les limites administratives lors du Recensement Général de la population et de l'Habitat de 1993

2- Eau potable : eau provenant d'un point d'eau (PDO) contrôlé, à savoir: branchements particuliers (BP), bornes fontaines, (BF) forages munis de pompe à motricité humaine (FPMH), puits munis de pompe à motricité humaine (PPMH).

3- Taux de desserte : Rapport du nombre de population ayant accès au point d'eau (PDO) sur le nombre de population totale, estime de la façon suivante (en accord avec ce qui est appliqué dans les autres pays africains, permettent ainsi de faire les comparaisons):

- 1 BP: 10 personnes
- 1 BF: 250 personnes
- 1 FPMH:300 personnes
- 1 PPMH: 300 personnes